

Nouvel espace adhérent ACMS et appel à déclaration 2024

Créez le profil du responsable pour pouvoir le compléter !

L'appel à déclaration 2024 arrive à grands pas.
Il devra être réalisé sur le nouvel espace adhérent.
Pour cela, il est impératif que vous donniez l'accès à la
personne en charge du sujet dans votre entreprise !

*Nous vous conseillons d'ouvrir les accès, en fonction des besoins
et des rôles de chaque utilisateur, dès que possible afin qu'ils
puissent se familiariser avec leur nouvel espace adhérent.*



La marche à suivre

01 Se connecter

- Je clique sur le lien ci-dessous
<https://acms.padoa.fr/employer/login>
Je renseigne mon adresse mail
- Si elle n'est pas reconnue, je contacte le
service adhérents par mail :
service-adherents@acms.asso.fr
- Pas de mot de passe !
J'entre simplement un code unique
à chaque connexion, reçu sur
mon adresse email

02 Renseigner le contact

- Je me rends dans "Mon Entreprise"
- Je clique sur "Ajouter" un utilisateur
- Je renseigne son adresse mail et son poste
- Je lui attribue le rôle "Déclaration".
*Il sera responsable de la gestion de la
déclaration annuelle des effectifs et
de la déclaration de la masse salariale.
Il aura accès à la page convocations et visites
où il pourra uniquement consulter la liste.*

N'hésitez pas à consulter le Centre d'aide
dans votre Espace adhérent si besoin.

